

LES MARCHES DES FIERTÉS, POURQUOI ?

Les Marche des Fiertés sont l'occasion de pointer encore et toujours les discriminations qui pèsent sur les LGBTQI, et réclamer l'égalité de droit. Violences verbales et physiques, discrimination à l'emploi ou au logement, inégalité de droits en termes de filiation (et ce, même après l'obtention de la PMA en France pour les femmes célibataires et les lesbiennes, excluant encore les personnes trans), passage devant un juge pour la procédure de changement d'état civil pour les trans, mutilation des enfants intersexes... La liste est longue, et non exhaustive.

Contre les discriminations et les violences...

Si les prides permettent de visibiliser, elles permettent surtout de réaffirmer l'importance des luttes contre les discriminations et violences dont sont toujours victimes les LGBTQ+. La loi, bien trop récente, du 27 mai 2008 interdit toutes les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, l'identité de genre et le sexe d'une personne, mais ces dernières perdurent. Le nombre de plaintes a d'ailleurs explosé ces dernières années, +50 % entre 2016 et 2020 !

... faisons entendre nos voix !

En 2022, il faudra encore marcher pour revendiquer des droits ! Il y a eu quelques avancées ces derniers mois, grâce aux luttes.

La loi interdisant les thérapies de conversions a enfin été promulguée le 31 janvier de cette année. Celle sur la PMA promise pour 2019 a finalement été adoptée en 2021 ! C'est une avancée, mais elle peine à s'appliquer concrètement : manque de moyens, personnes trans exclues, procédure de filiation complexe...

Les failles de la loi sont nombreuses.

Au travail, comme ailleurs...

Selon le dernier rapport de SOS Homophobie, la LGB-Tphobie ne régresse pas au travail. Elle est majoritairement le fait de collègues ou de supérieurs hiérarchiques

et se caractérise par du harcèlement, le rejet ou des insultes à l'encontre des LGBTQ+. Dès l'embauche et tout au long de la carrière, iels sont scruté-es, isolé-es. Cela va des « blagues » ou propos homophobes ou transphobes, aux insultes jusqu'aux violences physiques. Cela démontre l'insuffisance voire l'absence de prévention. Ces agressions, souvent quotidiennes et permanentes, ont des conséquences sur la carrière : refus de promotion, mutation subie, rupture de contrat... Pour lutter contre ces comportements et leurs conséquences, il faut mettre en place des plans de formations dans toutes les entreprises ainsi que des campagnes régulières de sensibilisation contre la LGBTphobie. C'est aussi un levier pour gagner l'égalité des droits au travail !

L'égalité des droits, une priorité.

Les droits des LGBTQ+ n'auront pas été une priorité du quinquennat qui vient de s'achever... Pourtant les promesses étaient nombreuses. Le gouvernement Macron avait annoncé la mise en place de « référent LGBT » dans les commissariats dès 2018.

Quatre ans plus tard, le dispositif se révèle toujours inefficace, faute de formations suffisantes. La France dégringole d'ailleurs à la 13^e place au classement des pays européens en matière de respect des droits. La séquence électorale qui vient de se terminer démontre qu'il faudra encore et toujours lutter dans les années à venir. Le programme du président réélu ne mentionne pas un seul projet en faveur des droits des LGBTQ+. Pire, certaines de ses déclarations peuvent laisser penser qu'il serait favorable à une loi « don't say gay » (qui interdirait d'évoquer les LGBTQ+ à l'école).

C'est par la rue qu'il faut arracher l'égalité des droits. Les marches n'en seront que plus revendicatives, tout en restant festives ! Et surtout, elles permettront de se faire entendre et de se retrouver pour être visibles, ensemble.

Solidaires défend toute personne victimes de discriminations liées à son orientations sexuelle ou à son genre, et revendique l'égalité des droits pour toustes !